



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2591
30 mars 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

**Le journal
d'Arlette Laguiller**



SERGE D'IGNAZIO

La riposte du monde du travail est possible et nécessaire

États-Unis
**La jeunesse
dans la rue**

page 8

Attentat
**Un drame et
son exploitation**

page 6

La Poste
**Des grévistes
déterminés**

page 14

La contre-offensive du monde du travail est nécessaire et possible

Avec quelque 500 000 manifestants dans le pays et pas loin de 50 000 à Paris, la journée du 22 mars a massivement mobilisé. Les infirmières, enseignants, employés des impôts... étaient bien plus nombreux dans la rue que lors de la manifestation du 10 octobre.

Pour les cheminots, qui se préparent à la grève à partir du 3 avril, cette journée se devait d'être réussie, et elle l'a été. Nombreux en grève et venus à Paris des quatre coins du pays, ils ont fait une démonstration de force.

Au-delà du nombre, cette journée a exprimé la volonté des manifestants de se battre ensemble. Les cortèges mélangaient des cheminots avec et sans statut, des fonctionnaires titulaires et des contractuels, des jeunes tout juste embauchés et des retraités, conscients de partager des objectifs communs. Et cela aussi c'est un gage d'avenir car, pour gagner, le monde du travail se doit d'agir collectivement.

Dans la santé, dans l'éducation, dans la justice, partout l'État ferme des structures, rogne sur ses budgets et supprime des services. Heureusement, il y a ici ou là des réactions. Mais que pèsent ces contestations locales face à la puissance de l'appareil d'État ?

Dans le privé, face à la puissance du patronat, il en va de même. Ce n'est pas individuellement, ni service par service, métier par métier ou entreprise par entreprise, que les travailleurs peuvent se protéger des attaques.

Combien de fermetures d'entreprise ont montré qu'un ingénieur hautement qualifié et, à plus forte raison, des petits chefs sont aussi facilement licenciés qu'un ouvrier sans qualification ?

« Diviser pour régner » a toujours été la politique du patronat et de l'État à son service. Opposer le public au privé, les CDI aux CDD ou les Français aux immigrés, c'est entrer dans leur jeu.

Aujourd'hui, il n'y a plus de place pour le « chacun pour soi » et le corporatisme.

Depuis que la crise a intensifié la concurrence, le patronat a besoin de mener une guerre de tous les instants aux travailleurs, pour préserver ses profits. Il s'en prend à tous et cherche à reprendre ce qu'il a lâché à certaines catégories. C'était moins vrai avant la crise et il arrivait que le grand patronat achète la paix sociale en accordant tel ou tel avantage aux uns ou aux autres. Mais cela marchait parce que le monde

du travail dans son ensemble était craint et que le patronat redoutait que le moindre incendie ne s'étende. Les victoires que les travailleurs ont remportées secteur par secteur furent aussi et surtout le fruit d'un rapport de force global favorable à la classe ouvrière.

C'est à l'échelle de la classe ouvrière qu'il faut reconstruire aujourd'hui un rapport de force, pour résister aux reculs que Macron et la classe capitaliste veulent encore nous imposer.

Aussi loin que l'on remonte dans le passé, les seuls moments où la bourgeoisie a lâché du lest c'est lorsque les travailleurs se sont soulevés en masse, lorsqu'ils ont fait grève, manifesté et occupé les entreprises, comme en 1936 et en 1968.

En 1968, les travailleurs rejoignirent la grève avant même d'avoir formulé leurs revendications entreprise par entreprise, et parfois avant même tout appel syndical. Le ras-le-bol vis-à-vis du pouvoir étouffant de De Gaulle, la dureté de l'exploitation quotidienne et l'exemple de la révolte étudiante étaient des raisons suffisantes.

C'est la grève générale qui changea le rapport de force et la situation politique, conduisant le patronat à des concessions qui se traduisirent, selon les entreprises, par une réduction du temps de travail, des augmentations de salaire et de nouveaux droits syndicaux.

Pour Macron et ses supporters, aussi hostiles qu'étrangers au monde du travail, le mouvement ouvrier et les grèves feraient partie du vieux monde.

Mais que dénonçaient les travailleurs de 1968 ? Des horaires de travail insoutenables qui réduisaient la vie au « métro, boulot, dodo » ; des salaires indignes ; des conditions de travail dangereuses ; une arrogance et un mépris des directions et de la hiérarchie.

Il n'y a pas une seule de ces revendications qui ne soit d'actualité ! Il faut même ajouter à cette liste la garantie d'un emploi pour tous, la préservation des services publics et des retraites dignes de notre temps. Alors oui, un mai-juin 2018 est nécessaire !

Qui en ouvrira la voie ? Les cheminots, qui sont mis au pied du mur par Macron et qui se préparent à la grève dès le 3 avril ? Il faut le souhaiter et en faire notre combat. Une victoire des cheminots serait un camouflet pour le gouvernement et le patronat, et elle ouvrirait bien des perspectives au monde du travail.

Au sommaire

| | |
|---|---|
| Éditorial | 2 |
| LEUR SOCIÉTÉ | |
| Déficit public : qui doit payer ? | 3 |
| École maternelle obligatoire mais pas meilleure pour autant | 3 |
| L'attentat de Trèbes | 6 |
| Le retour de Valls | 6 |
| Semaine de l'industrie | 6 |
| Violences faites aux femmes, une victime condamnée | 6 |
| Chômage, une attaque contre tous les travailleurs | 7 |
| Montpellier, le doyen, le droit et le gourdin | 7 |



| | |
|--|----|
| Chèque énergie, ou comment l'aumône change de forme | 7 |
| Mort d'une migrante | 10 |
| Droit au logement, un mot creux | 10 |
| Toys"R"Us, La Grande Récré, les capitalistes jouent avec les emplois | 10 |
| Famille Peugeot, le milliardaire fait la leçon | 10 |
| Sans-papiers, la lutte a payé | 16 |

CHEMINOTS

| | |
|---|---|
| Le 22 mars : assemblées et manifestations | 4 |
|---|---|



| | |
|--|---|
| Même travail, mêmes droits, même combat ! | 4 |
| Après le succès du 22 mars, préparons le 3 avril | 5 |
| Qui organise la hausse des tarifs SNCF ? | 5 |

DANS LE MONDE

| | |
|---|---|
| Égypte : Sissi bétonne sa réélection | 8 |
| États-Unis : la jeunesse mobilisée | 8 |
| Catalogne : l'arrestation de Puigdemont | 9 |
| Portugal : le gouvernement mis face à ses promesses | 9 |

| | |
|--|----|
| Italie : des « antisystème » prêts à tout pour gouverner | 9 |
| Pologne : pour la liberté de l'avortement | 16 |

ENTREPRISES

| | |
|--|----|
| Air France, toujours mobilisés pour les salaires | 11 |
| CAPSO - Saint-Omer | 11 |
| RATP : le 22 mars dans le métro | 11 |
| Renault - Arles : solidarité avec un délégué | 11 |
| Hospices civils de Lyon | 12 |

| | |
|--|----|
| Hôpital psychiatrique de Clermont Fitz-James (Oise) | 12 |
| CHU - Nantes | 12 |
| CHU - Clermont-Ferrand | 13 |
| CHU - Angers | 13 |
| Dans les hôpitaux, des milliers de malades sur des brancards | 13 |
| Hôpital - Bourges | 13 |
| Saint-Claude : manifestation pour défendre l'hôpital | 13 |
| La Poste - Gironde | 14 |
| Non au licenciement de Gaël Quirante ! | 14 |
| La Poste - Ille-et-Vilaine | 14 |
| Ford - Bordeaux | 15 |
| Renault Trucks Bourg-en-Bresse | 15 |

LA FÊTE

| | |
|--|----|
| La Fête à Presles les 19, 20 et 21 mai | 16 |
|--|----|

Déficit public: qui doit payer?

Le déficit public de la France est passé en 2017 sous la barre des 3 % du produit intérieur brut. Voilà de quoi se réjouissent gouvernement et opposition, économistes et journalistes bourgeois, toutes tendances confondues.

Mais comment ce déficit a-t-il reculé? Le ministre des Finances, Bruno Le Maire, en a donné lui-même l'explication. C'est le résultat de décisions « courageuses » prises par le gouvernement, comme la réduction des aides au logement, a-t-il dit. Ainsi, le

gouvernement a réduit le déficit public en s'attaquant aux couches populaires: en baissant le montant des APL, en coupant dans les budgets des services publics comme la santé, l'éducation ou les transports, ou encore en gelant les salaires des fonctionnaires.



Le gouvernement a dû être d'autant plus hargneux dans ces attaques qu'à côté de cela il a augmenté les cadeaux faits aux plus riches, comme l'allègement de 3,5 milliards d'euros de l'impôt sur la fortune. Être « courageux », pour Le Maire et ses semblables, c'est s'en prendre

aux plus pauvres et rogner sur les dépenses publiques utiles à toute la population, pour financer l'enrichissement des bourgeois.

Bien sûr, il serait de l'intérêt de toute la population que l'État soit bon marché. Mais, pour cela, il faudrait empêcher les capitalistes de piller les caisses publiques. La dette publique elle-même est devenue pour eux le moyen de s'accaparer, avec la complicité des tous les gouvernements, plus de 40 milliards d'euros par an, une part énorme du budget de l'État. Et si l'ensemble du monde bourgeois se réjouit de la baisse du déficit, c'est que cela donnera à l'État plus de marge de manœuvre pour financer les affaires de la bourgeoisie, sûrement pas pour les utiliser dans l'intérêt de la population.

Les travailleurs ne sont nullement responsables de la dette et du déficit de l'État qui n'ont été creusés que pour favoriser le profit capitaliste. Alors, il n'y a aucune raison que les travailleurs payent pour cette dette à travers la multiplication des mesures d'austérité, toutes aussi inacceptables l'une que l'autre. S'il faut contraindre quelqu'un à payer, c'est le grand patronat et la bourgeoisie en général, qui a tous les moyens de le faire, avec les milliards accumulés dans ses coffres.

Pierre Royan

École maternelle: obligatoire, sans plus de moyens

Emmanuel Macron a annoncé, en ouvrant les Assises de la maternelle, que l'école serait désormais obligatoire à partir de 3 ans, au lieu de 6 actuellement. Cette décision est en grande partie formelle, puisque aujourd'hui 97 % des enfants de 3 ans sont déjà accueillis en école maternelle.

Comme toujours dans ce genre de réunions, les ambitions proclamées planent haut. Qui ne souhaiterait que la maternelle « permette d'acquérir un vocabulaire riche, qui aura un impact important sur la réussite à l'école élémentaire et en cours préparatoire », comme l'a dit Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Éducation nationale. Mais pour cela il faudrait, non des mots ronflants, mais des actes, c'est-à-dire des moyens. Et, en la matière, la maternelle n'est pas mieux lotie que les autres niveaux.

Un enseignant suit en moyenne 22 élèves. C'est déjà beaucoup. Mais dans certaines écoles, on trouve des classes de 28 ou 30 élèves.

Dans ces conditions, il ne peut être vraiment question d'accorder son attention à tous les enfants. Même leur permettre une sieste devient compliqué. Cela ne va pas s'arranger à la rentrée 2018 car, pour réaliser le dédoublement des cours préparatoires et élémentaires en zone d'éducation prioritaire, le ministère a ponctionné les autres niveaux scolaires, et notamment la maternelle. Selon le Snuipp, principal syndicat dans le primaire, plus de 850 classes devraient être supprimées en maternelle à la prochaine rentrée. D'autre part, à ce niveau, les enseignants sont secondés par les Atsem, qui sont du personnel communal.

Les restrictions budgétaires imposées par le gouvernement aux communes auront donc elles aussi un impact négatif sur l'encadrement des jeunes enfants.

Dire qu'une scolarisation précoce est un facteur de réussite, en particulier dans les milieux les plus pauvres, là où les familles n'ont pu avoir accès à une éducation de qualité, est un lieu commun. Les gouvernements précédents, sous Hollande, avaient fait leur cheval de bataille de l'accueil des enfants à l'école à partir de 2 ans. Son triplement dans les zones défavorisées avait même été annoncé, sans que cela se traduise dans la réalité.

Le gouvernement actuel, comme les précédents, réserve à l'école maternelle une inflation de mots, mais pas une augmentation de moyens.

Daniel Mescla

Mai 68: commémorer ou recommencer?

Les commémorations de Mai 68 ont commencé dans les médias. On constate que les bourgeois et leurs plumitifs n'ont toujours pas digéré l'événement.

Ainsi, Zemmour, chroniqueur réactionnaire du *Figaro* date de 1968 le début de « la grande désintégration des sociétés occidentales », rien de moins. Il est vrai que son cas est pathologique. Et d'autres, bien plus nombreux, veulent ne retenir de l'événement que son côté festif et libérateur.

Mais la sainte peur ressentie alors par les possédants n'a pas été provoquée par le Mai 68 sucré, hédoniste et individualiste décrit aujourd'hui. Mai 68, cela a d'abord été la plus grande grève générale de ce pays, venue des travailleurs et encadrée in extremis par des syndicats craignant d'être débordés. La grève générale s'est accompagnée de manifestations ouvrières et populaires énormes, envahissant les villes, jusqu'aux plus petites. Elle a suscité des comités et initiatives multiples, libéré les revendications sociales et politiques, éveillé, pour des années, toute une génération à l'activité militante.

Mai 68 vit la réapparition au grand jour des drapeaux et des programmes révolutionnaires, mis sous le boisseau depuis des

décennies par les stalinien et les sociaux-démocrates.

Des dizaines de milliers de jeunes, travailleurs, étudiants et lycéens, discutaient passionnément des idées révolutionnaires et cherchaient un débouché politique à leur révolte. La crainte des tenants de l'ordre, bourgeois et stalinien confondus, était que ces débats pénètrent les usines et la grande masse des travailleurs, car la puissance du mouvement ouvrier donnait un contenu et une force évidente aux idées de révolution sociale.

Bien ou mal racontés, passant plus ou moins sous silence la grève générale, présentés favorablement ou tendancieusement, les événements de mai et juin 1968 sont évidemment présentés comme de l'histoire ancienne. Et, lorsque la question est posée de la possibilité d'un mouvement analogue, les intervenants se hâtent de répondre par la négative. Mais leur inquiétude même montre qu'ils le craignent.

Les travailleurs, eux, ne peuvent que l'espérer. Et s'y préparer.

Paul Galois

Cercle Léon Trotsky

L'explosion sociale de mai-juin 1968

Vendredi 13 avril à 20 h 30

Palais de la Mutualité

24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro: Maubert-Mutualité



Participation aux frais: 3 €

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Angers

Samedi 14 avril à partir de 16 heures
Salle Aragon 1, rue Joseph-Bara à Trélazé

Le 22 mars, assemblées et manifestations



Le cortège des Nantais.

Dans la région de Lyon

À Lyon, les guichets et l'Escale des gares de Perrache et de La Part-Dieu étaient eux aussi désertés. Aucun train-tram n'a fonctionné dans l'Ouest lyonnais, et quasiment pas de TER. Environ 1000 cheminots sont montés à Paris en train, alors que 300 autres défilaient à Lyon avec les travailleurs de la fonction publique.

À la gare de Nantes

Jeudi 22 mars, tous les guichets de la gare de Nantes étaient fermés et le service d'accueil, l'Escale, était pratiquement en grève à 100%. Même les chefs s'y étaient mis, une première.

Les cheminots de la région nantaise sont partis de la gare de Nantes en TGV à la manifestation à Paris. Déjà très nombreux sur le quai du départ, ils ont été rejoints par les Angevins. À l'arrivée à Montparnasse, des cheminots toulousains étaient sur le quai d'en face et bientôt le slogan «*Cheminots en colère, on ne va pas se laisser faire*» résonnait dans toute la gare.

Depuis la journée du

22 mars, le sujet numéro un des conversations est la grève, ainsi que la manière de s'y prendre. Les avis sont partagés, mais c'est l'assemblée générale des grévistes qui en décidera le 3 avril. Beaucoup se déclarent dès à présent grévistes pour les 3 et 4 avril.

À Paris Gare du Nord

L'assemblée générale interservices du jeudi matin a dépassé toutes les prévisions : 450 personnes présentes, alors que le précédent record était de 120. Il y avait des grévistes venant de partout. Ceux des ateliers du Landy, par exemple, étaient à 98% en grève, du jamais vu !

Trois votes ont eu lieu. Le premier a permis d'élire le bureau d'organisation de la grève, composé de 13 volontaires et destiné à mettre en place les actions et les tournées pour les jours suivants. Le second vote concernait les modalités de la grève. Dans cette assemblée où la CGT était quasiment absente, de nombreux bras se sont levés pour la grève reconductible à partir du 3 avril, alors que la formule

de deux jours de grève puis trois jours de reprise n'a recueilli qu'une voix. La revendication de «*retrait du pacte ferroviaire sans négociations*» a été adoptée lors du troisième vote.

Plus de vingt jeunes de la gare étaient présents pour la première fois à l'assemblée générale et à la manifestation. C'était aussi l'occasion de retrouver des travailleurs que l'on n'avait pas vus depuis longtemps dans les mouvements. Les ex-grévistes de la société de nettoyage Onet, qui venaient de faire 45 jours de grève contre la clause de mobilité que voulait leur

imposer leur patron, et qui avaient gagné, étaient aussi présents à l'AG en solidarité avec les cheminots.

En Alsace

Les contrôleurs étaient fortement mobilisés, avec 111 grévistes sur un total de 120 actifs ce jour-là. Les conducteurs, eux, étaient 126 en grève. Les trains devant transporter les grévistes au départ de Strasbourg et de Mulhouse ont été annulés, mais les cheminots se sont débrouillés pour monter dans d'autres trains, car il n'était pas question de ne pas aller à Paris ! Les pancartes portées par les grévistes ont bien plu : «*Édouard Philippe, ta chemise est mise à prix*», «*Cheminots, usagers, même Macron, même combat*», «*La force des travailleurs, c'est la grève*».

Au dépôt de maintenance de Villeneuve-Saint-Georges

Le taux de grévistes a atteint 62% chez les ouvriers mais, dans certaines unités, comme au Mouvement, qui regroupe les cheminots faisant la jonction entre les ateliers et les conducteurs de ligne, il a dépassé 95% ! Pour la première fois, les

deux postes d'aiguillage qui y sont rattachés ont dû être fermés.

Aux ateliers TGV de Châtillon

Le piquet de grève a regroupé environ 50 cheminots. Juste avant l'assemblée générale, une petite manifestation a été improvisée dans les ateliers et tout le monde a pu constater qu'ils étaient vides, mis à part quelques chefs, des jeunes en période d'essai et des stagiaires.

L'assemblée générale du 22 mars a été un succès, avec 80 présents. Dans le métro qui les conduisait à la gare de l'Est, les manifestants ont distribué des tracts aux voyageurs, qui approuvaient et les lisaient avec attention.

Comme décidé lors de l'assemblée du 22 mars, des réunions ont été organisées sur le temps de travail dès lundi 26 mars pour discuter des suites à donner au mouvement. Le directeur d'établissement est venu faire pression en annonçant le retrait d'une heure de salaire pour fait de grève. Cela a plutôt énervé les présents... qui sont restés ! La grève a été votée pour le 3 avril, avec piquet de grève dès 6 heures et assemblée générale à 9 heures.

Correspondant LO



L'assemblée générale de Paris-Gare du Nord.

Même travail, mêmes droits, même combat !

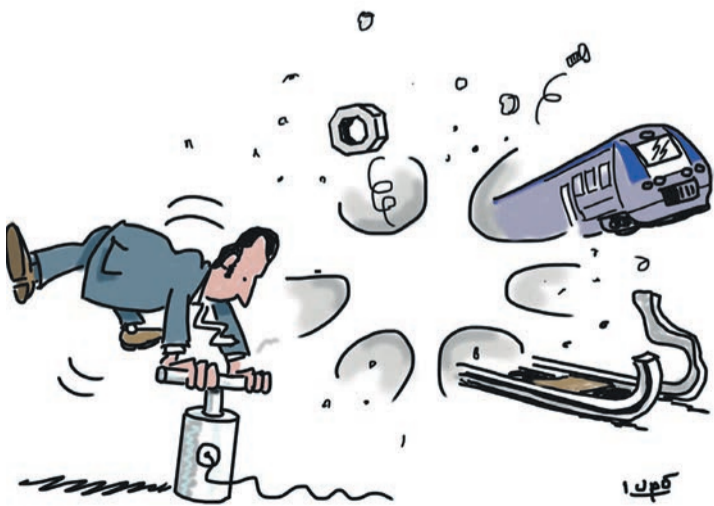
Le 22 mars, les travailleurs du rail défilaient côte à côte, qu'ils soient «*au statut*» ou contractuels.

D'ores et déjà, plus de 10% de l'effectif de la SNCF est hors statut et 30% des nouveaux embauchés le sont avec des contrats de droit privé. Et, bien évidemment, les conditions d'emploi des contractuels se sont dégradées au fil du temps, avec par exemple des annexes au contrat de travail de plus en plus défavorables.

Quand un service ferme, la direction envisage de licencier les contractuels. Cela est le cas par exemple pour les ateliers de Périgueux et de Saintes. Le déroulement de carrière, les salaires et les conditions de départ à la retraite sont aussi bien inférieurs pour les travailleurs du rail relevant du droit privé.

Dans les jours et les semaines à venir, cheminots au statut et contractuels vont de nouveau se retrouver ensemble à faire grève et à manifester. Parce qu'au-delà des attaques inacceptables prévues par Macron contre les cheminots au statut, le problème se pose, pour tous, de défendre les conditions d'existence, les emplois, les salaires.

T.C.





À la gare du Nord, à Paris.

Après le succès du 22 mars, préparons le 3 avril

Extraits de l'éditorial des bulletins Lutte ouvrière SNCF

25 000 cheminots ont défilé à Paris le 22 mars, soit un sur six. Entre 350 000 et 500 000 personnes ont manifesté le même jour dans toute la France. La journée du 22 mars a été un réel succès, pour les travailleurs de la fonction publique comme pour les cheminots.

Le nombre de cheminots en grève a battu toutes les prévisions, surprenant la direction comme les médias, qui n'ont pu que constater que ce tour de chauffe était plutôt un coup de semonce adressé au gouvernement.

Les taux de grévistes annoncés par la direction de la SNCF - 37,7 % globalement et 45,7 % à

l'Exécution - n'avaient pas été atteints depuis bien longtemps. Ce chiffre moyen ne donne qu'une pâle idée de la réalité. Dans certains ateliers, on a enregistré des taux de grévistes allant jusqu'à 80 ou 90 % pour les ouvriers de production. (...)

Le nombre étonnamment élevé de chefs et de cadres ayant décidé, cette fois, de faire grève et même de participer à la manifestation; la présence importante de jeunes pour qui c'était la première grève, la première manifestation; la fréquentation bien plus grande que d'habitude des réunions et des assemblées générales là où elles ont eu lieu: tout cela

a fait aussi de cette journée un vrai succès et un encouragement à continuer. Car ce ne peut être qu'un premier pas. (...)

Entraîner des nouveaux dans la lutte

Au-delà des différences de vue sur la suite à donner aux journées des 3 et 4 avril, la priorité de l'heure est de développer ce mouvement naissant, de tout faire pour entraîner dans la lutte de nouveaux bataillons de cheminots. Il reste maintenant quelques jours pour préparer le 3 avril et en faire un succès encore plus grand

que le 22 mars.

Le 22 mars, les cheminots et les fonctionnaires ont commencé à relever la tête face à Macron. Leur combat est loin d'être un combat catégoriel. Macron a lancé une bataille contre tous les travailleurs, en commençant par ceux qui paraissent les mieux à même de se défendre. Il espère, s'il arrive à faire plier ces deux secteurs, affaiblir tous les travailleurs pour mieux faire passer les attaques suivantes. Bien des cheminots ont compris cela et sont conscients de leurs responsabilités dans cette lutte.



Dans nos bulletins Lutte ouvrière SNCF

C'est clair

D'après Laurent Berger, de la CFDT, « la grève peut être évitée si les négociations avec le gouvernement produisent des résultats ».

Face à un gouvernement qui n'a pas caché ses intentions de vouloir se payer les cheminots, la seule négociation doit être justement: la grève!

Nous ne capitulerons pas!

Après avoir présenté le 15 mars dernier sa loi d'habilitation pour réformer la SNCF, le Premier ministre Philippe a appelé les syndicats à apporter leur contribution à la discussion, pour, a-t-il dit « nourrir la loi et éviter les ordonnances ». Il ajoutait ensuite qu'il était ouvert, mais prendrait ses responsabilités.

En résumé, il leur demande une capitulation sans conditions.

Ça ne prend pas

Dans les jours qui ont précédé, et encore le 22, les cheminots ont eu l'occasion dans différents secteurs d'aller à la rencontre des usagers.

La plupart du temps l'accueil a été cordial, et beaucoup, qui sont des travailleurs et qui galèrent tous les jours dans les transports, ont exprimé sympathie et soutien.

Ceux qui veulent créer la division entre travailleurs peuvent se faire du souci.

Qui organise la hausse des tarifs SNCF ?

Certains médias font mine de s'inquiéter de ce que coûteront les billets de train pendant la grève débutant le 3 avril: les tarifs, prétendent-ils, pourraient mécaniquement augmenter du fait des suppressions de trains. C'est évidemment une nouvelle tentative d'opposer voyageurs et cheminots.

Info ou intox? En tout cas, ceux qui propagent ces rumeurs voudraient faire oublier que c'est le gouvernement qui laisse entendre

que les tarifs sont trop bas et qu'il faut augmenter les billets de train, y compris le prix des Ouigo. Spinetta, dans son rapport, fixait une hausse globale des tarifs pouvant rapporter 200 millions d'euros.

La hausse des tarifs, c'est le gouvernement et la SNCF qui la préparent. La victoire des cheminots leur fera remballer leur plan.

R.P.



SERGE D'IGNAZIO

Attentats : après le drame, son utilisation politicienne

Ce sont des attentats ignobles qui se sont produits à Carcassonne et Trèbes vendredi 23 mars. Daech a revendiqué la trajectoire sanglante du terroriste, pour bien montrer que, malgré la perte de ses territoires en Irak et Syrie, l'organisation conserve son pouvoir de nuisance.

Le drame a été la répétition d'une scène jouée et rejouée depuis trois ans : un petit délinquant, fiché S, qui se décide à semer la mort dans une opération suicide en se revendiquant de l'islamisme et qui, avant d'être abattu, fauche des vies.

Il n'aura pas fallu longtemps après l'attentat pour que les divers porte-parole de l'extrême droite et de la droite rivalisent de propos appelant à rétablir l'état d'urgence, comme s'ils ignoraient que la dernière loi antiterroriste votée sous Macron a fait entrer dans le droit commun la plupart de ses dispositions. Le Pen et Wauquiez ont entonné le refrain d'une même chanson : Soyons plus fermes, plus durs, enfermés et expulsions les fichés S quand ils sont étrangers. Manuel Valls, aujourd'hui proche de Macron, y est allé de son petit couplet sur la nécessité d'interdire le salafisme. Il n'aura pas fallu longtemps pour que tous ces politiciens rivalisent dans la démagogie

sécuritaire.

Tous savent bien que des mesures sécuritaires ne peuvent empêcher des individus de se revendiquer des terroristes, ni de passer à l'acte.

Le gouvernement aussi se sert de ce drame à des fins politiques. Il est en position de réclamer l'union nationale et de demander de faire bloc derrière lui. Le gouvernement et Macron n'ont pas hésité à utiliser l'assassinat de l'officier de gendarmerie Arnaud Beltrame pour susciter une grande communion nationale, dont le personnage principal ne sera pas le gendarme, mais Macron lui-même.

Tout cet étalage sert à faire oublier que les attentats qui frappent depuis des années maintenant les pays d'Europe occidentale sont avant tout l'écho de la barbarie qui frappe le monde, et en particulier le Moyen-Orient, barbarie dans laquelle les dirigeants français ont une responsabilité écrasante.

Boris Savin

Le retour de Valls : carrière et préjugés

L'attentat de Carcassonne, s'il a soulevé l'émotion générale, a fait au moins un heureux en la personne de Manuel Valls.

Il a en effet enchaîné une série d'émissions de télévision, de radio et d'interviews dans les journaux. L'ex-Premier ministre a pu s'y répandre en insanités policières, demandes de répression, exigences d'internement administratif de milliers de personnes, mise en place d'une police de la pensée et de la religion.

Les mesures que Valls affecte de mettre en avant n'ont aucun sens et, a fortiori, n'auraient aucune efficacité. Lui-même le disait lorsqu'il était aux affaires et que la droite et l'extrême droite les agitaient dans l'opinion. Mais voilà, ce politicien déconsidéré a besoin de faire parler de lui

par tous les moyens.

Ce revenant menaçant d'exterminer les ennemis de la France pourrait n'être que lamentable. Mais, pour le plaisir d'avoir sa photo en première page, dans le misérable espoir de relancer sa carrière, Valls attise les préjugés racistes, demande la restriction des libertés et les pleins pouvoirs à la police, justifie et encourage les exactions contre les populations, au Moyen Orient aujourd'hui, ici même demain.

Que reste-t-il à ce politicien venu de la gauche, sinon tenter une nouvelle vie avec les mots et la politique de l'extrême droite?

Paul Galois

Semaine de l'industrie : Macron devant ses mandants

À l'occasion de la Semaine de l'industrie, Macron a invité 150 patrons à l'Élysée le 26 mars. Il s'est félicité de ce qu'il appelle « l'attractivité retrouvée de la France » en matière industrielle, citant une fois de plus l'exemple de Toyota à Valenciennes.

Quel exemple que ce bain industriel où les travailleurs s'usent en quelques années! L'ami des grands patrons n'a évidemment pas parlé de Ford, qui menace de fermer son usine de Bordeaux, d'Electrolux en redressement judiciaire et de tant d'autres qui suppriment les emplois industriels par milliers chaque mois.

Macron met cette préten-

due embellie, embellie pour les patrons, catastrophe continue pour les travailleurs, au compte de ses réformes sur le Code du travail et la fiscalité. Il se targue, une fois de plus, d'avoir rendu l'exploitation des travailleurs plus facile, plus sûre et plus rentable. Et, affirmant qu'il va continuer dans ce sens, il demande aux patrons de bien vouloir maintenant relocaliser certaines indus-

tries, afin de recréer des emplois sur le territoire. Inutile de dire que les patrons auxquels on vient d'offrir le droit de licenciement gratuit ne risquent pas de se précipiter.

Aux travailleurs, les sacrifices sont imposés, par la loi et la force publique s'il le faut. Aux patrons, les cadeaux sont offerts. Et, lorsque par extraordinaire Macron prétend leur demander quelque chose, il se garde bien d'envisager la moindre contrainte à leur égard.

Président des patrons? Juste larbin.

P. G.



Violences faites aux femmes : une victime condamnée

Fatiha Taoui, une femme de 43 ans, a été condamnée le 21 mars à cinq ans de réclusion criminelle, dont trois ferme, aux assises de Limoges pour avoir tué son mari il y a cinq ans.

Ce dernier, dont elle était en instance de divorce, avait été condamné trois fois pour violences conjugales et harcèlement, et était connu de la police, qui était intervenue plusieurs fois pour faire cesser ses coups. Malgré l'injonction d'un tribunal

lui interdisant d'approcher de son épouse et de leurs enfants, il s'était présenté à eux, une nuit d'avril 2013, armé d'un fusil, mais c'est lui qui a été atteint de trois balles. Le témoignage d'un expert attestant qu'au moment du passage à l'acte

Fatiha Taoui avait reçu des coups et était couverte d'ecchymoses n'a pas suffi à ce que la cour d'assises reconnaisse la légitime défense invoquée par ses avocats.

Cette affaire choquante n'est pas sans rappeler celle de Jacqueline Sauvage, condamnée à dix ans de prison pour avoir tué un mari qui la battait depuis des années et violait ses enfants. Des organisations féministes avaient dû mener campagne afin qu'elle puisse être libérée. Dans un premier temps, Hollande ne s'était prononcé que pour une grâce partielle, et il avait fallu des protestations renouvelées pour qu'elle soit finalement libérée, obtenant sa grâce totale en décembre 2016.

Mais on n'en a pas fini de voir des juges peiner à distinguer entre la victime et le bourreau.

Jean Sanday





Sit-in des étudiantes devant la fac fermée après l'agression du 22 mars.

Chômage : tous les travailleurs attaqués

« Il faut faire baisser le chômage. [...] Il faut que l'on descende à 6% ou 5% le plus vite possible », a déclaré à la radio le 25 mars, Pierre Gattaz, le dirigeant du Medef. « Il va falloir que l'on bosse », a-t-il ajouté.

Mais cette injonction ne s'adressait pas à sa classe, celle de patrons qui licencient pour faire plus de profit, qui spéculent plutôt que d'investir. Gattaz s'adressait au gouvernement, pour qu'il agisse encore plus durement contre les chômeurs.

Le gouvernement se démène pourtant pour satisfaire le patronat. Il a annoncé il y a peu une série de mesures qui sont autant d'attaques en règle contre les travailleurs au chômage. Les absences à un entretien à Pôle emploi, sanctionnées jusque-là d'une radiation de deux mois, ne le seraient certes plus que pour 15 jours. C'est ce que Macron appelle être juste. Mais cela reste une sanction financière inacceptable, destinée de plus à tenter de faire passer tout le reste.

Les radiations pour insuffisance de recherche d'emploi verraient en effet leur durée rallongée de quinze jours à un ou deux mois et les allocations pourraient être réduites « soit de moitié, soit de façon dégressive, voire en totalité ». Un chômeur devrait accepter une « offre raisonnable d'emploi ». L'une et l'autre de ces mesures sont totalement arbitraires. Qui décide en effet que la recherche a été insuffisante ? Nombre de travailleurs proches de la retraite, licenciés souvent car trop vieux, se voient reprocher leur prétendue

insuffisance de recherche. Et qu'est-ce qu'une offre « raisonnable » ? Un emploi sous-payé et situé très loin du domicile est-il raisonnable ?

Ces mesures touchent l'ensemble de la classe ouvrière. Les chômeurs ne sont en effet pas une catégorie à part, comme le présente sciemment le gouvernement, qui se saisit de tout pour tenter d'opposer ceux qui ont encore un emploi, même précaire, à ceux qui n'en ont plus du tout. Avec la crise, avec les vagues de licenciements, de fermetures d'entreprises, de plus en plus de travailleurs connaissent des périodes de chômage. Restreindre encore davantage les droits des chômeurs, comme le veut Macron, aboutit à faire plonger dans la misère ceux qui ne trouvent pas de travail, mais aussi à faire pression sur tous les autres.

Les patrons ont toujours utilisé « l'armée industrielle de réserve », comme l'appelaient Marx, comme moyen de pression pour faire baisser les salaires, pour aggraver les conditions de travail. Les capitalistes veulent rendre la vie des chômeurs impossible au point de les obliger à prendre n'importe quel travail, dans n'importe quelles conditions. C'est une attaque qu'il ne faut pas laisser passer.

Aline Rétesse

Montpellier : le doyen, le droit et le gourdin

Un spécialiste du droit, qui plus est doyen de la faculté de Droit de Montpellier, s'est dit fier de ses étudiants, en l'occurrence de ceux qui auraient participé, dans la nuit du jeudi 22 au vendredi 23 mars, à l'évacuation musclée des autres, qui occupaient un amphithéâtre.

Pour protester contre la loi Vidal qui organise l'entrée en faculté, les étudiants occupaient un amphithéâtre de la faculté. Mais, cette nuit-là, un groupe de gros bras armés de gourdins s'est attaqué à eux, en blessant plusieurs.

Ce groupe de casseurs, auquel auraient participé certains enseignants de l'université, semble avoir été guidé par le doyen de la faculté de Droit lui-même. Celui-ci a finalement dû démissionner de son poste en raison du scandale créé par sa présence active dans la faculté le soir de la casse, et aussi de ses déclarations à France 3 apparaissant comme un soutien aux casseurs.

Ceux-ci ont donc pu entrer, tabasser les étudiants et repartir sans être le

moins du monde inquiétés par la police. En effet celle-ci, arrivée près des lieux de l'agression, s'est contentée de rester devant l'entrée principale, s'en tenant à une lecture stricte de la loi lui demandant de ne pas entrer dans l'université sans l'autorisation de l'administration. Mais, à l'extérieur de l'enceinte, la police n'a pas contrôlé une autre porte et les casseurs ont pu s'éclipser par là en toute tranquillité.

Certes, les syndicats demandent au préfet d'assumer ses responsabilités, de faire preuve de la plus grande fermeté, de poursuivre en justice les casseurs. Mais il y a toutes les chances que ceux-ci puissent continuer à casser tranquillement, sans avoir à craindre ni le préfet, ni sa police, ni ses tribunaux.

Lundi 26 mars, deux groupes d'étudiants se faisaient face, ceux qui désiraient faire rouvrir la faculté et ceux qui voulaient la bloquer. Du coup, le recteur a fait fermer la faculté de Droit mardi 27 mars.

Des actions de l'extrême droite à l'université, en particulier en droit, ce n'est pas nouveau. C'était courant avant et après Mai 68, dans la lignée de l'OAS et du mouvement Occident. Depuis, ses succursales étudiantes, comme le GUD, ont continué à agir ponctuellement. Cette attaque à Montpellier montre qu'elle trouve des soutiens parmi les institutions, et pas seulement dans la police.

Que des enseignants d'extrême droite se sentent assez le vent en poupe pour user de violence contre des étudiants mobilisés et qu'un doyen d'université s'en montre solidaire, indique que, dans la lutte contre cette engeance, il ne faut pas compter sur les institutions étatiques.

Correspondant LO

Chèque énergie : l'aumône change de forme

Cette année, les tarifs sociaux de l'énergie sont supprimés et remplacés par des chèques énergie.

Sur le fond, cela ne change pas grand-chose. Avant, il y avait des réductions de factures, l'une pour le gaz, l'autre pour l'électricité. Maintenant, il n'y aura pas de réduction, chacun devra payer la totalité des factures, mais il y aura une petite compensation sous forme d'un chèque qui arrivera une fois par an, sous condition de ressources. Le montant variera de 48 à

227 euros.

Cela concerne 4 millions de foyers, dont les deux tiers recevront au moins 144 euros, qui pourront servir à payer les fournisseurs d'énergie, et même des travaux d'isolation. C'est sans doute mieux que rien mais, selon l'Observatoire national de la précarité énergétique, les ménages en situation de précarité ont des dépenses moyennes de

1 925 euros par an sur ce poste. Or le chèque énergie n'atteint même pas 10% de ces dépenses. Et beaucoup de ces ménages se retrouvent avec des impayés d'électricité ou de gaz et des risques de coupures, chèque ou pas.

Le vrai problème est la situation de précarité énergétique, c'est-à-dire la précarité tout court, la pauvreté, le chômage. Ce n'est pas ce petit chèque qui le résoudra.

André Victor

Nos dernières publications

Lutte de classe n° 190

- SNCF : une attaque contre tous les travailleurs
 - Le harcèlement sexuel dans les entreprises
 - Les agriculteurs, victimes de la jungle capitaliste
 - Tunisie : le mécontentement social explose
 - Grande-Bretagne : la résistible ascension de la précarité
 - Capitalisme vert : le profit labellisé « écolo »
- Prix : 2,50 € (4 € avec les frais d'envoi).

À lire aussi sur le site de *Lutte de classe* : *Italie : comment Lotta comunista transforme le marxisme*

Paiement par chèque à l'ordre de : *Lutte ouvrière* (BP 20029, 93501 Pantin Cedex).

Cercle Léon Trotsky

- Révolution russe. Pour changer le monde, les travailleurs au pouvoir. Texte des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud au meeting du 20 octobre 2017 (n° 150)
 - L'industrie d'armement et l'impérialisme (n° 151, 17 novembre 2017)
 - Le mouvement communiste et la question nationale (n° 152, 19 janvier 2018)
- Prix : 2 € par brochure. Ajouter 1,50 € pour les frais d'envoi, et 3 € à partir de deux brochures.

Égypte : Sissi bétonne sa réélection

Quatre ans après sa première élection, quelques mois après le coup d'État du 30 juin 2013 qui avait mis fin au pouvoir de Morsi, le président membre des Frères musulmans, l'ex-maréchal al-Sissi s'est présenté pour un second mandat.

« Avec vous pour l'Égypte », proclamait un des principaux slogans de campagne d'al-Sissi pour le scrutin organisé du 26 au 28 mars. En fait de campagne, Sissi et le pouvoir ont surtout œuvré à trouver un challenger afin de donner au scrutin, pour la galerie exclusivement, une apparence démocratique. L'autre candidat, Moussa Moustafa Moussa, dirigeant d'un petit parti de droite, ne peut en effet être qualifié d'opposant puisque, il y a peu, il faisait campagne pour Sissi. En bon serviteur, cet homme d'affaires a accepté d'être l'homme de la situation et a poussé la bonne volonté jusqu'à proposer une alternative économique qu'il nomme « le capitalisme libéral », qui consisterait à rouvrir deux mille usines laissées à l'abandon dans le pays.

En fait, Sissi, près de cinq ans après son accession au pouvoir politique, a semblé craindre qu'un mécontentement puisse s'exprimer sur le nom d'un opposant, quel qu'il soit. Il ne semble même pas sûr de l'unanimité sur son nom au sein de l'état-major, comme le démontrent les limogeages au plus haut niveau – celui du chef du service des renseignements, par exemple – et l'élimination des potentiels rivaux parmi ses pairs.

Aucune des aspirations des manifestants de janvier 2011, qui avaient obtenu le départ de Moubarak, n'a été satisfaite. Le pain, la liberté, sont toujours aux abonnés absents : pour près de la moitié des 95 ou 100 millions d'habitants en ce qui concerne le pain ; pour tous les opposants, contre le pouvoir ou contre leurs patrons, pour la liberté.

L'arsenal législatif, déjà consistant sous la dictature de Moubarak, s'est enrichi sous celle de Sissi. La loi de 2013, interdisant de fait toute manifestation ou rassemblement, a permis au pouvoir d'arrêter préventivement des milliers d'opposants, dont beaucoup croupissent encore dans les geôles où l'on bat, où l'on torture. Au cours de manifestations, notamment celles, massives, contre la cession à l'Arabie saoudite de deux îles de la mer Rouge, les arrestations se sont multipliées.

L'état d'urgence, déjà renouvelé trois fois après les attentats attribués à Daech, contre des églises coptes, contre une mosquée en décembre dernier, sert de justificatif au durcissement de la répression. Au nom de la lutte contre le terrorisme, celui des groupes djihadistes dans le Sinaï ou les hypothétiques actions émanant du parti des



« Tu es l'espoir », dit l'affiche.

Frères musulmans, interdit et décimé, Sissi justifie l'écrasement des libertés : d'expression, de rassemblement, de presse. Les ouvriers grévistes sont immédiatement qualifiés de terroristes et, à ce titre, traduits devant les tribunaux militaires aux funestes conclusions. Un simple drapeau arc-en-ciel brandi dans un concert entraîne coups et arrestation. Une chanteuse populaire qui moquait les « eaux sales du Nil » en a pris pour six mois. Les ONG, en particulier de défense des

droits de l'homme, sont interdites pour avoir « reçu des fonds de l'étranger ». Au dernier semestre, 496 sites Internet ont été bloqués, qu'ils soient d'information sociale ou politique, qu'ils évoquent des mouvements ou protestent au nom des droits de l'homme. Les poursuites contre quiconque se déclare athée continuent.

Les mesures sévères prises par le gouvernement pour répondre aux prescriptions de la finance mondiale, l'inflation ainsi que la dévaluation de la

livre égyptienne, ont aggravé la vie des couches populaires, triplant les prix tandis que les salaires stagnent au plus bas. Les dépenses d'armement, conclues notamment avec la France et l'Italie, ainsi que l'assurance qu'il maintiendra dans ce pays stratégique l'ordre et la stabilité, valent à Sissi le soutien des grandes puissances. Mais pour se prévaloir de celui de la population égyptienne, mieux vaut certainement une élection bien organisée.

Viviane Lafont

États-Unis : la jeunesse mobilisée

Samedi 24 mars, les manifestations contre les armes à feu ont réuni plus d'un million de personnes, en particulier de très nombreux jeunes, dans les villes des États-Unis. Ils étaient 800 000 à Washington, 175 000 à New York.

Avec les slogans « Trop c'est trop » et « Plus jamais ça », cette Marche pour nos vies protestait contre le manque de volonté des pouvoirs publics de contrôler la vente des armes, suite à la tuerie du

lycée de Parkland en Floride, qui a fait 17 morts le mois dernier. Des actions ont déjà eu lieu dans tout l'enseignement le 14 mars, contre les armes mais aussi contre une société où les jeunes n'ont pas

d'avenir.

Les armes à feu font chaque année 30 000 morts dans le pays. Les manifestants du 24 mars dénonçaient le lobby des armes à feu et la puissante NRA (Association nationale des armes à feu), qui combattent toute tentative de limiter si peu que ce soit le commerce ou le port d'armes de toute catégorie. L'ex-président Barak Obama a plusieurs fois proposé des lois ou des mesures de restriction en fonction de l'âge, la santé mentale ou le type d'armes. À chaque fois il s'est heurté à une majorité de députés : la plupart des républicains et aussi bon nombre de démocrates.

Trump, lui, qui est un défenseur fanatique du droit de s'armer, a tergiversé dans les jours qui ont suivi la tuerie de Parkland. Il s'est même payé le luxe de dénoncer les politiciens qui doivent leur carrière à la NRA, alors que lui, avec ses milliards, ne dépend

pas du tout des 30 millions de dollars investis par la NRA pour le faire élire. Finalement, Trump a répété, comme à chaque massacre dans une école, que les armes ne sont pas le problème, que le meurtrier était un malade mental, que les responsabilités sont multiples. Il refuse même d'interdire aux déséquilibrés mentaux d'acheter des fusils d'assaut, et tout ce qu'il a proposé après la tuerie de Parkland est d'armer les enseignants !

Ces manifestations contre la politique de Trump peuvent évidemment servir le Parti démocrate. On a entendu ses orateurs appeler à « poursuivre la révolution dans les urnes ». Début novembre auront lieu les élections de mi-mandat présidentiel, qui renouvelleront tous les postes de députés et un tiers des sénateurs. Les démocrates espèrent bien y regagner des voix et des postes. Ils n'ont pourtant jamais mené

une opposition bien déterminée au lobby des armes, car la NRA finance aussi nombre de leurs candidats. Mais cela peut être l'occasion de marquer quelques points face à Trump et aux républicains.

Un contrôle même sévère de la vente et du port d'armes ne résoudrait pas à lui seul le problème de cette violence présente dans la société américaine, telle que des tueries comme celle du lycée de Parkland se produisent régulièrement. Elle a des racines profondes dans cette société percluse d'injustice et de racisme. En manifestant comme ils le font, les jeunes disent combien la répétition de telles tueries dans les écoles est inacceptable. Mais c'est bien toute cette société d'exploitation, incapable même de protéger la jeunesse, qui est inacceptable et qu'il faut changer de fond en comble.

Vincent Gelas



« Ne tirez pas ! »

Catalogne : l'arrestation de Puigdemont

L'arrestation de Carles Puigdemont, le 25 mars, a été un nouvel épisode, cette fois encore fortement théâtralisé, dans le bras de fer qui oppose le gouvernement espagnol dirigé par Mariano Rajoy aux politiciens indépendantistes de Catalogne.

Les deux camps se défient depuis maintenant plusieurs mois, et plus précisément depuis le 1^{er} octobre, date où Puigdemont avait convoqué unilatéralement un référendum sur l'indépendance de la Catalogne. Il s'ajoute maintenant à la liste des leaders catalanistes incarcérés. Pour combien de temps ? On ne

le sait pas mais, au-delà des procédures juridiques dont font état en long et en large les médias, ce qui déterminera la suite est évidemment le calendrier politique.

Il apparaît aujourd'hui que les dirigeants indépendantistes en ont rabattu sur leurs exigences et s'orientent, chacun avec ses tonalités

propres, vers l'acceptation d'une révision du statut de la Catalogne, qui s'inspirerait des modalités existant dans d'autres autonomies de l'État espagnol, comme par exemple le Pays basque. Quant au gouvernement central, il utilise au mieux la situation pour conforter sa popularité et en même temps son image de pouvoir à poigne, aussi bien vis-à-vis de la population vivant en Catalogne que de celle du reste de l'Espagne. D'où le recours de Rajoy à la force et à une violence disproportionnée,

comme en a témoigné encore la brutalité de la police, à Barcelone et ailleurs, à l'égard des manifestants protestant contre l'arrestation de Puigdemont.

Sans que l'on puisse connaître l'issue de cet affrontement, il apparaît toujours plus pour ce qu'il est : un affrontement d'ambitions politiques. Ce qui se joue n'a rien à voir avec l'intérêt des classes laborieuses, ni en Catalogne, ni dans le reste de l'Espagne. Le monde du travail n'a aucune raison de se sentir lié à l'un ou l'autre de

ces deux clans, ni à montrer une quelconque solidarité avec l'un ou l'autre.

Au contraire, le problème est de tout faire pour renforcer la solidarité des travailleurs de toutes les régions contre une politique qui les vise de la même manière, qu'ils soient catalans, du reste de l'Espagne ou venus de plus loin. Une solidarité qui doit les lier également à tous les autres travailleurs en Europe et dans le monde.

Jean-Pierre Vial

Portugal : le gouvernement mis face à ses promesses

Les infirmiers portugais du secteur public ont participé nombreux à une grève nationale les 22 et 23 mars. Des services hospitaliers ont été fermés, des opérations reportées.

Les infirmiers veulent des embauches, le paiement de leurs heures supplémentaires, mais surtout que le

gouvernement tienne ses engagements : le retour aux 35 heures, un supplément mensuel de 150 euros et la

révision de leurs carrières, après neuf ans de blocage des salaires et de l'ancienneté.

Le ministre de la Santé reconnaît qu'il reste beaucoup à faire, mais affirme que l'actuel gouvernement socialiste a déjà beaucoup donné. C'est ce que contestent les infirmiers. Le gouvernement

d'Antonio Costa n'a pas été avare de bonnes paroles, de promesses, d'espoirs. Les travailleurs ont voulu y croire, après des années d'austérité et de reculs incessants de leurs conditions de vie et de travail imposés par des gouvernements socialistes puis de droite.

Depuis deux ans et demi, Costa bénéficie d'une sorte d'état de grâce, soutenu qu'il est par toute la gauche, y compris le Parti communiste et le Bloc de gauche, issu de l'ancienne extrême gauche. Apparemment les affaires reprennent pour les capitalistes, qui se vantent de leurs bons résultats. Quant aux travailleurs, ils attendent toujours le retour aux salaires et aux conditions de travail d'avant la crise de 2008.

C'est le cas des enseignants, qui ont clôturé quatre jours de grève par une grande manifestation à Lisbonne, le 16 mars, veille des vacances de Pâques. Eux aussi demandent des augmentations de salaire et le

retour aux 35 heures, ainsi que la restitution complète de leur ancienneté. Elle a été gelée pendant 9 ans et 4 mois, et le gouvernement ne veut leur rendre que 2 ans et 10 mois. Ils réclament aussi l'intégration de leurs collègues précaires.

Car le gouvernement avait aussi promis la régularisation de tous les précaires employés par l'État. Or ils ne sont intégrés qu'au compte-gouttes, avec des retards et des blocages de toute sorte. Ces précaires ont prévu de manifester le 7 avril devant le ministère du Travail. Et les 11, 12 et 13 avril ce sont les médecins du secteur public qui seront en grève, eux aussi pour les salaires, les 35 heures et le dégel de leurs carrières.

Devant le mécontentement des travailleurs qui exigent qu'il tienne ses promesses, pour le gouvernement Costa, l'état de grâce pourrait toucher à sa fin.

Vincent Gelas



Les infirmiers mobilisés.

MARIO LOPES PEREIRA

Italie : des "antisystème" prêts à tout pour gouverner

« Jamais avec la Ligue ? Je ne sais pas si j'ai fait une telle déclaration par le passé, mais je ne crois pas. Aujourd'hui en tout cas, notre devoir est de parler avec toutes les forces politiques », déclarait Roberto Fico, représentant du Mouvement 5 étoiles (M5S), quelques jours avant de se faire élire président de la Chambre des députés italienne, grâce à l'accord entre son parti et la Ligue de Salvini (l'ex-Ligue du Nord). En contrepartie, la présidence du Sénat allait à Maria Elisabetta Casellati, une sénatrice de Forza Italia, le parti de Berlusconi.

Le mouvement de l'ex-comique Grillo a construit son image de parti « faisant de la politique autrement » sur la dénonciation de la « caste », comme il désigne les politiciens des vieux partis italiens. Sorti largement en tête des élections du 4 mars, sans pour autant pouvoir se passer d'accords avec d'autres partis pour former un gouvernement, le

M5S a abandonné l'intransigeance envers les vieux partis – avec lesquels il était jusqu'à hors de question de s'allier. Il ne parle maintenant que d'exclure les accords avec des politiciens impliqués dans des affaires judiciaires.

Le Mouvement 5 étoiles avait déjà fait la preuve de sa souplesse d'échine en allant sur le terrain de la démagogie

antimigrants cher à la Ligue xénophobe de Salvini. Luigi di Maio, le symbole costumé et cravaté de la capacité à gouverner du M5S, s'est mis à revendiquer lui aussi une « priorité aux familles italiennes ».

À mesure que la possibilité de trouver un accord pour se partager le pouvoir se concrétise, les paroles se font plus douces, du côté du M5S comme de la Ligue. Son dirigeant Salvini a constaté : « En fait, nous ne nous connaissons pas bien et nos premières rencontres ont été positives. » Lui qui, pendant la campagne, n'avait pas de mot assez fort pour condamner l'idée du « revenu citoyen », mesure phare de la campagne du M5S, évoque maintenant une possibilité de revenu lié à un « retour vers l'activité ».

Les mariages réussis posent paraît-il sur l'art du compromis entre les époux. Entre la Ligue et le M5S, cela sera d'autant plus facile qu'il

ne s'agit que de piétiner des promesses électorales qui n'engagent que ceux qui y croient !

Nadia Cantale



Di Maio, du M5S, et Salvini, de la Ligue, sur une fresque murale satirique.

TVBOY

Mort d'une migrante : un assassinat

Une information judiciaire a été ouverte samedi 24 mars après la mort d'une migrante de 31 ans dans un hôpital de Turin. Vivant près de Naples avec son mari, Beauty avait décidé de se rendre en France pour terminer sa grossesse auprès de sa sœur.

Mais le 9 février, au passage de la frontière, le couple a été interpellé par les gendarmes français. Refusant d'être séparée de son mari, Beauty, enceinte de six mois et respirant difficilement à cause de sa maladie, a été ensuite abandonnée en pleine nuit devant la gare de Bardonecchia en Italie. Le responsable d'une

association locale d'aide aux migrants résumait ainsi son indignation: «*Les coursiers traitent mieux leurs colis.*»

Hospitalisée rapidement, Beauty est décédée quelques semaines plus tard, maintenue en vie juste le temps de permettre à son enfant, grand prématuré, de pouvoir espérer survivre.

Appliquée par des

gendarmes zélés, ordonnée et revendiquée par un gouvernement indifférent au sort des populations, la fermeture des frontières au sein même de l'opulente Europe aboutit à ce type de drames.

Quand un gouvernement dresse des murs de barbelés devant des êtres humains qui fuient leurs bourreaux, il s'en fait le complice. Quand lui-même décide des mesures qui peuvent mener à la mort des migrants parmi les plus fragiles, il se transforme en assassin.

Gilles Boti

Droit au logement : un mot creux

Le 31 mars marquant la fin de la trêve hivernale, plusieurs dizaines de milliers de familles ou de personnes isolées vivent dans l'angoisse d'une expulsion de leur logement.

Les jugements ordonnant l'expulsion de ménages ont continué pendant l'hiver, seule l'exécution de ces décisions était suspendue entre le 1^{er} novembre et le 31 mars. Si les expulsions sont ainsi concentrées sur sept mois de l'année, leur nombre n'en est pas limité pour autant, la justice et la police faisant respecter le droit de propriété. Le «droit au logement» inscrit dans la loi et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas plus de portée que la déclaration de Macron, le 27 juillet dernier, selon laquelle «*la première bataille, c'est de loger tout le monde dignement*» et qu'en conséquence, il n'y aurait

plus personne à la rue fin 2017!

Les jugements ordonnant les expulsions ont augmenté de moitié en dix ans, pour dépasser 120 000 par an. Les interventions de la police pour les exécuter sont passées de 6 000 en 2001 à plus de 15 000 en 2016, ce qui correspond à plus de 50 000 hommes, femmes et enfants jetés à la rue. À ces derniers s'ajoutent ceux qui étaient partis d'eux-mêmes sans pour autant avoir de point de chute, parfois simplement pour que leurs enfants n'aient pas à subir cette épreuve supplémentaire. Cela suit l'augmentation du nombre d'impayés locatifs, qui lui-même

découle du nombre de ménages décrits dans les statistiques officielles comme étant «*en situation d'effort financier excessif pour le logement*», 5,7 millions de personnes. Parmi elles, 4,2 millions supportent un taux d'effort supérieur à 40% de leur revenu.

Quand des travailleurs sont déjà ainsi sur la corde raide, une baisse de revenu liée au chômage, à la précarité, à la maladie ou à un simple changement dans la vie personnelle peut faire facilement tout basculer. Or, en dehors de quelques sparadraps éphémères et pas toujours efficaces, comme la trêve hivernale ou l'interdiction de couper l'eau ou l'électricité, les lois sont là pour faciliter les licenciements et les expulsions. Seule la lutte collective peut les empêcher.

Jean Sanday

Toys“R”Us, La Grande Récré : les capitalistes jouent avec les emplois

En moins d'un mois, le secteur du commerce de jouets a vu la mise en faillite du géant américain Toys“R”Us et la mise en redressement judiciaire en France de La Grande Récré. Dans le premier cas, l'enseigne est la proie de fonds d'investissement qui se nourrissent de la dette qu'ils ont eux-mêmes créée. Dans le second, la majorité du capital est détenue par la famille fondatrice de l'enseigne.

Aux USA, les requins de la finance KKR et Bain Capital ont décidé qu'ils avaient tiré le maximum de profits du pillage de Toys“R”Us et que le moment était venu de se retirer, avec pertes pour l'enseigne et profits pour eux. Résultat : 735 magasins seront fermés et 33 000 salariés sur le carreau. Le scénario est le même en Grande-Bretagne, avec 3 200 emplois menacés. En France, les 1 300 salariés répartis sur 53 magasins ont droit, pour le moment, à des déclarations sur la possibilité d'éventuels repreneurs, mais déjà, à des annonces de restructurations et donc de suppressions d'emplois.

À plus petite échelle, à peu près le même scénario se déroule à La Grande Récré, enseigne française à capitaux majoritairement familiaux. Entre 2009 et 2015, elle a accru son parc de magasins de 200 à plus de 500, à coups de rachat d'enseignes concurrentes. Dans le même temps, sa dette a explosé pour financer cette vertigineuse accélération, et aujourd'hui l'enseigne vient de se déclarer en cessation de paiement. Elle a auparavant, en deux ans, réduit son parc d'une centaine de magasins pour le ramener à 400 dans le monde, dont 252 en France. Et, comme

chez Toys“R”Us, les propriétaires de La Grande Récré voudraient faire croire aux travailleurs que tout le mal vient de la concurrence d'Internet.

C'est un argument que les capitalistes utilisent à toutes les sauces, car leur souci est de gagner des parts de marché. Les plus forts rachètent les plus faibles et les travailleurs devraient alors accepter suppressions d'emplois et reclassements forcés du fait des restructurations découlant de ces rachats. Ainsi, comme l'écrit le quotidien *Les Échos*, «*les concurrents directs de Toys“R”Us, comme Joué Club et King Jouet pourraient profiter de [sa] débâcle*».

À l'inverse, les capitalistes défaillants n'hésitent pas à mettre en cause les manœuvres de leurs concurrents, en l'occurrence dans le jouet celle d'Internet en général et d'Amazon en particulier. Et quand ils se retrouvent en position de faiblesse, ils décident encore des suppressions d'emplois.

Pour pérenniser leur système d'exploitation et de profit et accroître leurs fortunes personnelles, les capitalistes jouent avec la vie et l'avenir des travailleurs, dans l'industrie du jouet comme dans les autres.

Philippe Logier

Famille Peugeot : le milliardaire fait la leçon

Thierry Peugeot, un des propriétaires de la marque du même nom, est venu parler à 300 lycéens de seconde, première et terminale du lycée Cuvier à Montbéliard.

Outre dire sa confiance en «*l'avenir de la voiture autonome*» et les bienfaits de «*l'alternance études-entreprise*», il s'est fendu d'une petite confidence presque potache. Dans sa jeunesse, il a travaillé dans l'usine de papa pendant un mois à la chaîne: «*Cela a été, je l'avoue, un désastre, mais cela n'en a pas moins été une*

expérience.»

Les milliers d'intérimaires qui travaillent en alternance de contrat en contrat sur les chaînes des usines Peugeot, et pas seulement pendant un mois, connaissent le désastre de la précarité et des maladies liées au surtravail. Mais eux, c'est toute leur vie, et pas pour une expérience.

Ce grand bourgeois sûr de lui mériterait, en guise d'alternance, de faire un vrai séjour sur la chaîne.

Correspondant LO





Air France : toujours mobilisés pour les salaires

Après le succès d'une première journée de grève le 22 février, puis d'une deuxième le 23 mars, l'ensemble des salariés d'Air France, des ouvriers aux commerciaux et aux manutentionnaires en passant par les pilotes, les hôtesses et les stewarts, est à nouveau appelé à des journées d'action.

Alors que les profits de la compagnie ont explosé, la direction refuse d'entendre parler de l'augmentation uniforme de 6% réclamée par l'ensemble des catégories de personnel. Après les premières journées de grève très réussies dans tous les secteurs, la direction n'a rien ajouté à ce qu'elle proposait dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO) : des augmentations générales dérisoires, de 0,6% en avril puis 0,4% en octobre, une augmentation individuelle moyenne

de 1,4%, correspondant à l'ancienneté, la promotion et l'avancement... bref, tout ce qu'elle doit de toute façon payer.

Dans le bras de fer qu'ils ont entamé contre la direction, les travailleurs d'Air France savent qu'il leur faudra se montrer déterminés pour qu'elle lâche une augmentation digne de ce nom, après des années de blocage et des plans d'économies que l'ensemble du personnel a payés par des suppressions d'emplois et des reculs des conditions de travail.

L'intersyndicale, formée de dix syndicats sur treize, a donc annoncé trois nouvelles journées d'action, les 30 mars, 3 avril et 7 avril. Le fait que le 3 avril coïncide avec la prochaine journée de grève des cheminots est perçu comme une bonne chose par certains salariés d'Air France. Ceux-là sont conscients que, par-delà les différentes catégories et les différentes revendications, l'ensemble des travailleurs font face à un ennemi commun : un patronat et un gouvernement décidés à maintenir les profits dans les poches des actionnaires, en faisant reculer toujours plus les salaires et les droits du monde du travail.

Correspondant LO

CAPSO - Saint-Omer : grève réussie

Jeudi 22 mars, comme des dizaines d'employés de la communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO), les travailleurs chargés du ramassage des déchets étaient en grève.

Pour marquer le coup, ils ont organisé un piquet de grève devant l'entrée du dépôt des camions-poubelles.

Ils protestaient contre les attaques touchant leurs conditions de travail. La direction voudrait leur retirer cinq jours et demi de repos par an, leur imposer de travailler gratuitement 18 minutes de plus par jour. Ils dénoncent aussi l'augmentation de la charge de travail, l'allongement des tournées, alors même que les départs ne sont pas remplacés.

Cette journée de lutte a aussi été l'occasion d'exprimer leur colère contre les pressions et le mépris de la direction. Face à leurs revendications, un responsable les a menacés, en leur disant que, s'ils n'étaient pas contents, ils pouvaient aller pointer à Pôle emploi.

Face à l'arrogance de la direction, les travailleurs de la CAPSO sont déterminés à ne pas se laisser faire et prévoient déjà une nouvelle journée de mobilisation.

Correspondant LO

RATP : le 22 mars dans le métro

Le 22 mars, plusieurs syndicats de la RATP appelaient à faire grève et à manifester.

Cet appel n'a pas eu d'impact visible sur le trafic, tous les conducteurs de réserve non grévistes ayant roulé, mais il a été le mieux suivi depuis les mobilisations d'il y a deux ans contre la loi El Khomri, avec des chiffres supérieurs à certains endroits.

Sur le RER A, il y avait 43 grévistes à l'attache-ment de Rueil et 42 à Torcy. Au métro, près de 60 conducteurs de la ligne 9 s'étaient déclarés grévistes. Sur l'ensemble du réseau, on estime entre 150 et 200 le nombre de

grévistes, auquel il faut ajouter plusieurs dizaines d'agents de station.

Il est donc faux de dire, comme le titrait le journal *le Monde*, que l'appel à la grève n'a pas eu d'impact à la RATP. En fait, si le climat reste à l'attente, les agents de la Régie suivent de près ce qui se passe à la SNCF. « *Après eux, ce sera nous !* » revient souvent dans les conversations.

Pour le moment, seule la CGT a donné une suite à cette journée en déposant un préavis pour le 19 avril. Mais, en attendant, les discussions vont bon train et l'idée de lutter aux côtés des camarades cheminots rencontre la sympathie, sinon encore l'adhésion.

Correspondant LO

Renault - Arles : solidarité avec un délégué

La tentative du directeur de la concession Renault d'Arles de licencier un délégué du personnel ne se passe pas aussi aisément qu'il le souhaiterait. Dans un premier temps, il s'est heurté à une vive réaction de nombreux travailleurs et militants syndicaux, jeudi 15 mars. Et ce ne fut pas tout.

Ce directeur ne supportait pas qu'un délégué syndical accomplisse sa tâche de défense des travailleurs, et s'est servi d'un fait anodin pour essayer de le licencier.

Pour remédier à des difficultés concernant les diagnostics de panne des voitures, une réunion avec le chef avait été organisée avec les travailleurs de l'atelier, dont le délégué. Les diagnostics ne peuvent être

effectués que par des techniciens formés. Mais, quand ceux-ci n'étaient pas disponibles, le chef recourait à des ouvriers qui, n'ayant pas reçu la formation, trouvaient difficilement le bon diagnostic, ce qui leur valait des remontrances. Il était aussi reproché aux techniciens de ne pas les avoir suffisamment aidés, voire de les avoir induits en erreur.

La réunion dans l'atelier

avait permis de mettre cela à plat et tout semblait rentrer dans l'ordre, le chef d'atelier ayant même déclaré que c'était bien de s'être expliqué. Or quelle ne fut pas la surprise du délégué de recevoir le lendemain une mise à pied conservatoire avec comme motif « insultes ». Il a dû quitter l'entreprise sur-le-champ, en attendant la réunion qui devait statuer sur son sort, prévue mercredi 21 mars.

Ce n'était en fait qu'une nouvelle tentative de la direction de le licencier. Mais la manœuvre peut bien rater encore une fois. Tout d'abord, les quatre

autres ouvriers de l'atelier, en apprenant la nouvelle, ont arrêté le travail pour la journée. Puis, c'est l'union locale CGT qui a prévu un rassemblement devant le garage. Et le jeudi 15 mars une cinquantaine de personnes, dont des représentants syndicaux, se sont retrouvées dans le hall du garage pour soutenir le délégué et demander une réunion d'explication. Le directeur a fait appel à la police et à un huissier, mais cela n'a fait que prolonger l'occupation bon enfant du hall : « *Nous sommes venus acheter une voiture* », expliquaient les manifestants à

l'huissier.

Puis, lors de la réunion du mercredi 24, le PDG est parti de très mauvaise humeur, après avoir en vain tenté de faire signer un procès-verbal qui ne tenait pas compte des déclarations du délégué, sans même avoir entendu le travailleur qui l'accompagnait. Il reste encore la réunion du comité d'entreprise qui doit, mercredi 29 mars, donner par bulletins secrets son avis sur ce licenciement. Travailleurs et militants syndicaux prévoient eux aussi de donner leur avis.

Correspondant LO

Urgences : les malades parqués sur des brancards

Depuis le début de l'année, on a comptabilisé au moins 19 000 malades qui ont passé des nuits, et parfois des journées entières, sur des brancards dans les couloirs des services d'urgence. Ce recensement se pratique depuis l'an dernier.

À l'origine, la ministre de la Santé voulait savoir combien se livraient au « ice and salt challenge », consistant à se mettre de la glace et du sel sur les plaies. Fort heureusement, c'est très rare. Mais cette demande a donné l'idée à un médecin urgentiste de vérifier quelque chose de bien plus sérieux : il a créé le « no bed challenge », c'est-à-dire le recensement du manque de lits, en comptant les patients ayant dû passer la nuit sur un brancard.

Chaque matin, les chefs de services d'urgence

communiquent donc le nombre de patients qui se sont trouvés dans ce cas dans leur hôpital. On a trouvé qu'en moyenne, plus de 200 personnes ont dû passer la nuit sur un brancard. Au total, pour l'ensemble des hôpitaux du pays, plus de 19 000 personnes ont été dans ce cas depuis le 1^{er} janvier.

Et encore, tous les hôpitaux ne sont pas recensés. Autant dire que la situation réelle est beaucoup plus grave. Des urgentistes ont extrapolé les chiffres pour l'ensemble des services

d'urgence et estimé à 120 000 le nombre de patients qui ont passé la nuit sur des brancards, depuis le début de l'année!

La ministre de la Santé a répondu à ce constat désastreux que « la majorité des personnes qui se présentent aux Urgences ne devraient pas y être », et aussi qu'il est nécessaire de réformer la médecine de ville pour faire face à l'engorgement des Urgences. Peut-être, mais en attendant le fait est qu'il manque des lits, et cela parce que les ministres successifs de la Santé, appliquant les injonctions des gouvernements, ont donné l'ordre d'en fermer pour faire des économies.

André Victor

Clermont-Ferrand : la situation s'aggrave

Rien d'étonnant si les membres du personnel du CHU de Clermont-Ferrand ont manifesté en nombre jeudi 22 mars. Beaucoup de catégories étaient présentes, car le personnel est sévèrement touché par la politique gouvernementale de restrictions budgétaires.

Au cours de ces derniers mois, différents services ont protesté, les uns après les autres, à cause du manque d'effectifs, de lits et de matériel. Par exemple, en Gynécologie, les caméras en service depuis longtemps sont fatiguées et devraient être changées.

Aux Urgences, la situation est explosive. C'est un spectacle habituel de voir les couloirs encombrés, nuit et jour, par des patients sur des brancards qui doivent attendre des heures et des heures que se libère un box ou un lit dans le service où ils doivent être soignés. Excédé et épuisé par cette situation, l'un des médecins urgentistes a transmis au journal *La Montagne* des photos de ces conditions lamentables, avec un commentaire acide que le journal a publié largement. Une aide-soignante a joint aussi le journal pour émettre des critiques similaires.

Les effectifs sont insuffisants dans la plupart des services, ce que reconnaît d'ailleurs la direction. En conséquence, le personnel

a beaucoup de difficultés pour prendre ses congés, tout en ne pouvant même plus récupérer les heures supplémentaires imposées. Cela concourt à faire augmenter l'absentéisme, et donc à rendre les conditions de travail de tout un chacun encore plus pénibles.

Les syndicats demandent la suppression de la T2A, la tarification à l'acte, qui financiarise le moindre acte médical dans les hôpitaux et qui sert à justifier la baisse du financement des hôpitaux publics par l'État. Cette réduction des subventions publiques aggrave les conditions de fonctionnement. Le CHU, comme les autres hôpitaux, doit s'endetter auprès des banques. Ainsi, 20 millions d'euros manqueraient à son budget.

Voilà où mène la politique gouvernementale. Faite au détriment des hôpitaux et de l'ensemble des services publics, elle provoque l'indignation, les protestations et les dénonciations justifiées du personnel.

Correspondant LO

Angers : grève contre le plan d'économies

Jeudi 22 mars, les salariés du CHU d'Angers ont une nouvelle fois manifesté leur colère contre les mesures gouvernementales, avec les autres travailleurs du public. Mais aussi contre celles qui visent plus particulièrement l'établissement : suppressions de postes et de lits, restructurations concoctées par la direction au nom d'un déficit budgétaire.

Mardi 23 janvier déjà, lors de la cérémonie des vœux du maire, 300 salariés avaient protesté et empêché les discours à coups de slogans et de chansons. Face à cette mobilisation déterminée, la direction du CHU avait très vite remballé ses bouteilles, ses galettes, et quelques jours plus tard le projet sur les congés d'été, qui avait mis le feu aux poudres.

Mais, sur l'essentiel la direction ne fait pas mine de reculer. Jeudi 29 mars, au comité technique

d'établissement (CTE), elle devait l'exposer en détail : fermeture de lits, changement de plannings, polyvalence imposée. Il faudrait s'habituer à travailler encore plus vite!

Le 22 mars, le nombre de grévistes était donc beaucoup plus fort que d'habitude, y compris dans la catégorie des médecins. Plusieurs centaines de salariés ont manifesté le matin et 350 étaient présents l'après-midi en assemblée générale, à l'appel de la CGT, FO et SUD pour discuter de la suite du mouvement.

Sans attendre, ils sont allés interpellier la direction, ils ont envahi la salle du conseil d'administration et ont décidé à l'unanimité deux nouvelles journées de grève pour les 29 et 30 mars, dates où se réunissent le CTE et le conseil de surveillance. Son plan désastreux, il faut le faire capoter!

Correspondant LO



Bourges : les Urgences débordent

C'est de nouveau la crise aux Urgences de l'hôpital de Bourges. Il est impossible d'accueillir tous les patients décemment : certains ne sont pas pris en charge et sont renvoyés vers leur médecin traitant, d'autres attendent des heures sur un

brancard dans les couloirs. Trouver un lit pour ceux qui doivent être hospitalisés est quasiment mission impossible. Les lits existent dans l'hôpital, mais une soixantaine sont fermés.

Face à cette situation intolérable, la direction

demande à la population de « ne venir aux Urgences qu'en cas de nécessité absolue »!

Le personnel débordé, écœuré par cette situation, a décidé de faire grève mardi 20 mars pour demander des moyens supplémentaires.

Correspondant LO

Saint-Claude : manifestation pour défendre l'hôpital

Samedi 24 mars, dans le Jura, plus de 1 500 personnes ont manifesté à l'appel du comité de défense et de soutien de l'hôpital de Saint-Claude.

Malgré l'annonce définitive de la fermeture de la maternité le 3 avril prochain puis le passage de la chirurgie permanente

en chirurgie ambulatoire deux jours par semaine le 16 avril, ils veulent continuer le combat pour défendre leur droit à se soigner à Saint-Claude.

La manifestation s'est dirigée vers la sous-préfecture avant de redescendre vers l'hôpital. Depuis 2016, l'agence régionale

de santé (ARS) a décidé de réduire le déficit de cet hôpital. Pour cela, elle a programmé la fermeture imminente des services de maternité. Toute la population dit non à cette politique qui consiste à sacrifier la santé pour quelques économies.

Correspondant LO

Hospices Civils de Lyon : les Urgences de la Croix-Rousse rejoignent la grève

La manifestation du 22 mars a été l'occasion pour les grévistes des différents services d'urgence des hôpitaux lyonnais d'exprimer leur colère et leurs revendications.

En grève depuis des semaines, ils étaient en tête de la manifestation et ont formé un cortège dynamique et revendicatif, avec de nombreuses banderoles rappelant leur situation dramatique.

Après les Urgences des hôpitaux Édouard-Herriot, Lyon-Sud et Saint-Luc-Saint-Joseph, ce sont celles de la Croix-Rousse qui ont rejoint le mouvement. Comme ailleurs, les conditions de travail dans ce service sont en effet particulièrement déplorable et épuisantes, par manque de personnel. L'accueil des malades ne se fait qu'en journée jusqu'à 19 heures. Il n'y a donc pas d'équipe de nuit, mais celle de jour doit pratiquement toujours rester au-delà de 19 heures pour terminer les soins.

Infirmiers et aides-soignants cumulent ainsi les

heures supplémentaires, contraints de travailler parfois treize heures, quatorze heures, quinze heures de suite, voire plus, ce qui est parfaitement illégal. Il leur faut souvent être le lendemain matin à leur poste à 7 heures, 8 heures

ou 9 heures, après une nuit très courte pour se reposer. Les retours sur repos sont nombreux pour remplacer les agents absents. Et un poste de secrétaire vient d'être supprimé en début d'année, ce qui alourdit encore plus la charge de travail de tous.

Dans ce service, les agents sont multitâches : soins, toilettes, accueil, brancardage, ménage. Et



comme dans tous les services d'urgence, il faut batailler pour trouver des lits disponibles pour hospitaliser les cas les plus graves, et tout faire très vite. Alors trop, c'est trop. Le personnel

des Urgences, en rejoignant le mouvement des autres hôpitaux lyonnais, entend exiger l'arrêt des suppressions de postes et les embauches nécessaires.

Correspondant LO

Des concessions obtenues sous la pression

Les Urgences de Lyon-Sud, en grève depuis le 22 janvier, ont suspendu leur mouvement le 19 mars, avec l'arrivée d'une nouvelle aide-soignante. Tout n'est pas réglé pour autant et c'est bien pour cette raison qu'ils étaient à nouveau en grève le 22 mars et nombreux à manifester avec les autres services d'urgences.

À l'hôpital Édouard-Herriot, 2,8 postes de brancardiers ont été affectés le

1^{er} mars aux Urgences, ce qui est très en dessous de ce que réclament les grévistes. La direction refusant toute nouvelle négociation, les grévistes ont décidé le 19 mars d'occuper ses locaux. Après cinq heures d'occupation, la direction proposait seulement de transférer du personnel vers les Urgences. Pour les grévistes, il était inacceptable de déshabiller Pierre pour habiller Paul. Après cette fin de

non-recevoir, ils sont restés dans les locaux jusqu'à ce que la direction, exaspérée, les fasse déloger par la police.

Depuis, deux agents de la sécurité sont en permanence en faction devant son bâtiment et il faut montrer patte blanche pour y accéder. Mais la détermination des grévistes a quand même fait réfléchir la direction qui, en fin de semaine, a fait de nouvelles propositions. Un

renfort supplémentaire de 3,2 postes de brancardiers serait envisagé, permettant ainsi de libérer des aides-soignants pour s'occuper des patients. Cela porterait à six le nombre de postes obtenus, sur les neuf réclamés, mais ne serait appliqué qu'à partir du mois de juin. Alors, faute de véritables garanties, il n'était pas question pour les grévistes d'arrêter leur mouvement.

Correspondant LO

Hôpital psychiatrique de Clermont - Fitz-James : nouvelle mobilisation contre le vol des RTT

Lundi 26 mars, une nouvelle journée de grève et de manifestation avait été appelée par l'intersyndicale regroupant la CGT et FO de l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James dans l'Oise. Et encore une fois, comme fin janvier, des centaines de salariés, toutes catégories réunies, soignants comme ouvriers des services techniques, ont répondu présent.



La colère du personnel et sa mobilisation ont été alimentées par le mail provocateur que le directeur de l'hôpital a adressé à tout le personnel. Le 22 mars, jour de la manifestation des services publics et des cheminots, il écrivait : « À partir du 1^{er} mai, j'applique de façon unilatérale le passage du personnel d'un horaire quotidien de 8 heures à 7 heures 30, avec la suppression immédiate de 10 jours de congés RTT. » Le préfet s'est invité dans la partie et a fait convoquer les représentants des deux syndicats à la sous-préfecture de Clermont.

Lors de la dernière manifestation, des centaines d'hospitaliers avaient envahi les voies rapides, puis avaient paralysé le trafic ferroviaire. Cela avait donné lieu à un face-à-face tendu avec les gendarmes.

Aussi le préfet a-t-il fait demander aux responsables syndicaux l'engagement que de tels « débordements » ne se reproduisent pas.

Cela n'a pas empêché la réussite de cette journée. 350 hospitaliers sont partis en manifestant de Fitz-James pour rejoindre le site de Clermont, où siège la direction. Cette fois, celle-ci au grand complet attendait les manifestants, acceptant de les recevoir.

En fait de délégation, tous ceux qui pouvaient ont investi les lieux, et ne se sont

pas gênés pour invectiver le directeur de façon directe, voire très crue, pour lui dire leur mécontentement, avec parmi eux pas mal de jeunes. Les engagements à organiser des rencontres, annoncés par le directeur, ne changeront rien. Cela fait des mois que, sous l'autorité du ministre, il a mission d'en finir avec la résistance des 2 700 hospitaliers de Clermont.

Le directeur voudrait jeter au panier l'accord sur les 35 heures qui jusqu'à aujourd'hui régissait les

droits des salariés. Mais ceux-ci peuvent avoir le dernier mot, car le travail c'est eux qui le font... ou pas. Dans cette période où le gouvernement entend s'attaquer aux cheminots, à la fonction publique et tout particulièrement aux hôpitaux, les travailleurs de Clermont-Fitz-James peuvent opposer une résistance déterminée aux diktats de la direction, qui veut aussi supprimer des postes, des lits, et aggraver les conditions de travail.

Correspondant LO

CHU de Nantes : un futur hôpital pour la rentabilité, pas pour la santé

Avec un projet à 953 millions d'euros, dont 225 millions subventionnés par l'État, le futur CHU de Nantes fait la part belle à l'ambulance. 349 lits vont disparaître car, selon les porte-parole du nouvel hôpital, il ne faut plus raisonner en termes de lits mais de flux. Comprenne qui pourra !

Dans une région où la croissance démographique est de 10 % par an, cette

suppression de lits est criminelle. On a malheureusement pu constater le 12 mars ce que peut provoquer une gestion à flux tendu, dans un hôpital en carence de lits et de personnel : une dame âgée de 60 ans a été retrouvée morte aux Urgences de Rennes.

Selon les chiffres de la CGT, à Nantes, la réduction drastique du nombre de lits s'accompagne de la

suppression de 800 emplois à temps plein et à temps partiel, afin de réaliser une économie substantielle sur l'enveloppe salariale. La santé du patient n'est plus vraiment prioritaire et l'impératif de rentabilité d'hôpitaux gérés comme des entreprises s'y substitue. Ces économies sont criminelles.

Correspondant LO

La Poste - Ile-et-Vilaine : **une semaine marquante**

La dixième semaine de grève des facteurs d'Ile-et-Vilaine a été nourrie par la manifestation du 22 mars. Ce jour-là, ils étaient quelque 300 postiers regroupés derrière leur banderole « *Collectif des facteurs en grève* ». Et c'est tout naturellement qu'ils ont été mis en tête du cortège des 7 000 manifestants qui ont parcouru les rues de Rennes.

C'était bon pour le moral, alors qu'ils venaient de recevoir une feuille de paie qui, pour bien des grévistes, était à zéro. La direction de La Poste ne fait pas de cadeau, mais la solidarité des manifestants faisait chaud au cœur des facteurs qui

sollicitaient leur soutien financier.

Le lendemain, ils se sont retrouvés nombreux devant les bâtiments de la direction, qui prétendait vouloir discuter mais refusait de le faire avec le collectif des facteurs. Dans le même temps, elle a envoyé des huissiers pour « informer » les facteurs concernés qu'elle faisait appel de la décision du tribunal de grande instance, qui l'avait déboutée quand elle accusait les grévistes de prétendues entraves, dégradation et violence. Elle espère peut-être les fatiguer mais, à force de se moquer du monde, elle nourrit la combativité. D'autant que la distribution du courrier est totalement perturbée, malgré les affirmations de la direction. Pour tenter de distribuer le courrier, elle utilise des cadres dont certains viennent du nord du pays!

Avec son comportement, elle a bien du mal à convaincre de sa bonne volonté, alors qu'elle démontre que son seul but est

de rentabiliser la distribution du courrier au mépris des facteurs et des usagers.

Quand Philippe Martinez, le secrétaire général de la CGT, est venu saluer la longue lutte des facteurs du département, il a trouvé des grévistes très remontés, déterminés, clairement soucieux de l'extension du mouvement. Il s'est, bien sûr, engagé à verser une contribution financière de sa confédération syndicale et a promis d'aider à l'extension du mouvement. Extension que les grévistes continuent à rechercher eux-mêmes avec énergie.

Ainsi, lundi matin 26 mars, ils se sont rendus au bureau de Combourg, qui a débrayé à son tour. Le lendemain, des grévistes de la veille ont continué leurs visites, ce qui a déclenché des débrayages massifs à Saint-Malo et Dinard et une manifestation improvisée de 70 postiers dans les rues de Saint-Malo.

Le mouvement continue...

Correspondant LO



Le collectif des facteurs en grève en tête de la manifestation le 22 mars à Rennes.

Gironde: **grève active et combative des facteurs**

Lundi 26 mars, les facteurs de Gironde en étaient à leur 14^e jour de grève. Démarrée au lendemain de la grève départementale initiée par Sud PTT le 12 mars, qui a mobilisé près de 600 facteurs, la grève s'est propagée entre le 13 et le 26 mars à partir de deux bureaux et avait gagné à ce jour près d'une trentaine de sites sur 63, entraînant environ 200 facteurs tous les jours.

Les facteurs s'opposent toujours à deux réorganisations de La Poste : la « sacoche » qui condamne certains facteurs à une journée continue de distribution et d'autres à ne faire que du tri ; et la coupure méridienne imposée et non payée, qui allonge d'autant la journée de travail.

Depuis le 13 mars, les facteurs en grève ont quotidiennement organisé des visites dans les bureaux qui n'étaient pas encore touchés par la grève. Ils ont aussi eu affaire, de plus en plus systématiquement, à l'opposition des directeurs de site cherchant à leur interdire l'accès de leur établissement, contrairement au droit syndical. Malgré tout, la grève a continué à progresser. Mercredi 21 mars, Cadillac, Gradignan, Saint-Vivien, Le Verdon ont rejoint le mouvement de façon majoritaire.

Une partie de Cestas s'est mis en grève, portant le nombre de sites touchés à 25. Jeudi 22 mars, journée de grève dans tout le service public, le rassemblement des facteurs au pied de la direction départementale et la manifestation ont regroupé

dans une ambiance joyeuse et combative 400 facteurs du département. Vendredi, une trentaine de facteurs du Médoc en grève ont manifesté dans les rues de Lesparre. Ce jour-là, 200 tournées n'étaient pas couvertes dans le département. Samedi 24, des facteurs sont intervenus sur les marchés à Langon, La Réole, Léognan pour faire signer des pétitions mais ont aussi visité des bureaux, comme ceux de Villenave-d'Ornon. Une délégation de facteurs a aussi manifesté avec les travailleurs de Ford.

Les facteurs recherchent aussi la solidarité financière des travailleurs. Plusieurs dizaines d'entre eux ont fait, avec les syndicats du Centre financier de La Poste, deux collectes à la cantine du bâtiment. D'autres ont reçu le soutien des travailleurs de la Monnaie de Pessac.

Mardi 27 mars, au moins 150 grévistes se sont retrouvés à Bordeaux à la direction départementale. La Poste a reçu une délégation, mais a confirmé ce qu'elle avait déjà dit dans un courrier quelques jours plus tôt, à savoir qu'il fallait discuter

localement, dans chaque bureau. Les grévistes ont bien entendu refusé cette grossière manœuvre et ont voté la poursuite de la grève.

Il est question maintenant d'une journée de grève nationale sur les revendications portées en Gironde et en Ile-et-Vilaine. Ces réorganisations concernent tous les facteurs du pays. Aussi une telle journée serait-elle nécessaire pour lancer la mobilisation à l'échelle nationale. En attendant, la pression doit toujours monter.

Correspondant LO

Non au licenciement de Gaël Quirante

Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, a autorisé La Poste à licencier Gaël Quirante, secrétaire départemental de Sud PTT des Hauts-de-Seine et militant du NPA. Lors du rassemblement qui a eu lieu lundi 26 mars devant le ministère du Travail, notre camarade Jean-Pierre Mercier a pris la parole au nom de Lutte ouvrière pour exprimer sa solidarité et dénoncer la répression qui sévit contre les militants

syndicaux et les travailleurs en lutte.

La Poste reproche à Gaël Quirante d'avoir participé en 2010 à une séquestration lors de l'occupation de la direction départementale de La Poste. Les postiers des Hauts-de-Seine étaient alors en grève pour protester contre les contrats précaires, les réorganisations et les suppressions d'emplois.

Le licenciement avait été refusé successivement par l'inspection du travail

en 2010, par le ministre du Travail en 2011 et par le tribunal administratif en 2014. Cela n'a pas empêché la direction de La Poste de s'acharner jusqu'à obtenir en appel l'annulation de ces décisions. La procédure repart donc, et le gouvernement a choisi de soutenir envers et contre tout, les allégations mensongères de La Poste. La direction peut donc, si elle maintient sa décision, procéder au licenciement autorisé par la ministre.

À travers ce licenciement, comme à travers toutes les sanctions frappant des militants parfois simplement coupables de s'être adressés à leurs camarades, ce sont tous les postiers qui sont visés. La direction veut faire régner la peur, pour faire accepter la dégradation des conditions de travail et les réductions d'effectifs, et la ministre de Macron est dans son camp.

Daniel Mescla

Ford - Bordeaux : manifestation contre la fermeture

Samedi 24 mars, deux jours après la mobilisation du 22, près de 400 travailleurs et militants se sont retrouvés en manifestation à l'appel des syndicats CGT, CGC et FO de Ford FAI Blanquefort, pour protester contre le désengagement de Ford du site en 2019.

Parmi les manifestants, il y avait près d'une centaine de travailleurs de Ford. Certains étaient de l'usine-sœur Getrag-Ford, qui emploie aussi 900 travailleurs à Blanquefort. Eux aussi se demandent si leur usine ne sera pas la suivante sur la liste des sites à fermer. Étaient présents aussi lors de cette manifestation une délégation de travailleurs de GM&S de La Souterraine,

dans la Creuse, qui ont lutté contre la fermeture de leur site, des facteurs de Gironde en grève et des organisations politiques (LO, NPA, PCF, CNT). On pouvait noter l'absence de l'UD-CGT.

Dans l'usine, la direction multiplie les réunions, avec le refrain adressé aux travailleurs du site que, pour qu'un repreneur se présente, il faut être présentable, et donc produire. Ford,



Le 24 mars dans les rues de Bordeaux.

qui a planifié la fermeture depuis des mois si ce n'est des années, aimerait avoir des boîtes de vitesses le plus longtemps possible. Mais les travailleurs sont bien décidés à ne pas lui faire cette fleur. Ils ne croient pas au repreneur, ils en ont déjà fait l'expérience, il y a dix ans, quand Ford a tenté de

sous-traiter la fermeture au moyen d'un repreneur bidon. Le discours de la direction ne prend donc pas et la production est tombée à zéro. Depuis trois semaines, le temps de travail des ouvriers est occupé par les discussions sur leur capacité à faire reculer Ford et sur les objectifs à mettre en avant.

Quant au gouvernement, il reproche à Ford de ne pas tenir sa parole de rester jusque fin 2019. Il négocie six mois d'activité de l'usine avant que Ford ne joue la comédie du repreneur! Que la fermeture soit mi-2019 ou fin 2019 n'arrangera pas l'affaire des salariés. Quant aux élus régionaux, comme Juppé, ils sont sur la même ligne. Ils disent maintenant qu'ils ont été promenés par Ford. Sans doute, mais à quoi d'autre servent-ils alors qu'à signer des chèques de subventions aux entreprises, en priant pour que celles-ci daignent rester sur place?

Les travailleurs de Ford devront d'abord compter sur leur propre détermination collective et entraîner avec eux les travailleurs de la région. Ces manifestations appellent d'autres.

Correspondant LO

Renault Trucks - Bourg-en-Bresse : en grève pour une prime plus décente

Alors que le groupe Volvo, propriétaire de Renault Trucks, a vu ses ventes augmenter et son bénéfice bondir de 60% en 2017, la direction ne propose qu'une prime d'intéressement de 900 euros.

Mis en colère par cette annonce, plusieurs centaines d'ouvriers de l'usine de Bourg-en-Bresse se sont mis en grève vendredi

23 mars pour réclamer au moins 1500 euros, soit environ un mois de salaire. Ce jour-là, les deux lignes de montage des camions étaient

arrêtées malgré les tentatives de la direction de les faire tourner, en dépit des règles de sécurité, avec des chefs ou des techniciens. Lundi 26 mars, la grève était reconduite, l'une des lignes toujours à l'arrêt. Les grévistes de l'usine de Bourg espéraient être suivis par les ouvriers de Blainville,

Limoges ou Vénissieux, ce qui ne s'est pas produit... à ce jour.

Pour les patrons, quand les ventes baissent, les travailleurs doivent se sacrifier. Et quand elles repartent... c'est toujours le même refrain. Pas question de l'accepter!

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte Ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous.

Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an.

Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière,

En les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

| Tarif des abonnements | Lutte ouvrière | | Lutte de classe |
|-----------------------|----------------|-------|-----------------|
| | 6 mois | Un an | Un an |
| France, Outre-mer | 20 € | 40 € | 15 € |
| Outre-mer avion | 28 € | 56 € | 17 € |
| Reste de l'Europe | 38 € | 76 € | 20 € |
| Reste du monde | 46 € | 91 € | 24 € |

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Sans-papiers : la lutte a payé

Après cinq semaines de grève avec occupation de leurs entreprises, 160 travailleurs sans papiers, soutenus par la CGT Intérim, ont obtenu des autorités la garantie de leur régularisation.

Travaillant dans six entreprises d'Île-de-France de restauration, d'intérim, de collecte des déchets ou de livraison de colis, ils ont fait front commun et ont tenu jusqu'à obtenir satisfaction.

La situation des sans-papiers n'est certes pas des plus faciles. Il leur est légalement impossible de travailler, faute de papiers en règle, papiers d'identité et carte de séjour. Mais justement, pour obtenir un titre de séjour, ils doivent présenter une attestation ou une promesse de travail d'un employeur, ce qui est tout à fait contradictoire ! En réalité, cela n'empêche pas un patron d'employer des sans-papiers, parfois en sachant que les documents qu'ils lui présentent peuvent être ceux d'un tiers, ou des faux. Et, face à la nécessité qu'ont les migrants sans papiers de se nourrir et de se loger, comme tout un chacun, les moins scrupuleux des employeurs vont jusqu'à les faire travailler au noir, leur ôtant ainsi toute couverture sociale.

Devant cette situation inextricable, une réforme de 2007 avait un peu adouci les conditions de régularisation des sans-papiers, en reconnaissant le fait qu'ils travaillaient; on leur demande maintenant de justifier d'une certaine ancienneté de séjour et de travail pour pouvoir postuler. Encore faut-il que leur employeur accepte de remplir le formulaire indispensable, ce qui n'est pas toujours le cas. En outre, tout en ayant des bulletins de paie et en payant des cotisations sociales, les travailleurs qui se sont mis en grève n'avaient aucun droit: ils étaient sous-payés, les heures supplémentaires ou de nuit n'étaient pas prises en compte, pas plus que leur qualification.

Leur grève a obligé cinq préfetures, ainsi que les ministères du Travail et de l'Intérieur, à régulariser la situation de ces travailleurs. Un exemple encourageant pour tous ceux dont les droits sont piétinés, qu'ils soient avec ou sans papiers.

Marianne Lamiral

Pologne : pour la liberté de l'avortement

En Pologne, de nombreuses manifestations pour la liberté de l'avortement ont à nouveau eu lieu.

Dimanche 18 mars, il s'agissait de riposter à la conférence épiscopale appelant à soutenir le projet de loi restreignant encore plus le droit à l'avortement. Une «grève des femmes» a été appelée par les organisations féministes et s'est traduite par des manifestations de toutes sortes dans plusieurs grandes villes. Le mot d'ordre «*Un cintre pour l'évêque*» a été repris largement, accompagné de monceaux de cintres, l'instrument emblématique des avortements clandestins.

Vendredi 23 mars, de nouvelles manifestations sur le même thème ont eu lieu. Il y aurait eu 50000 manifestants à Varsovie.

En Pologne, l'avortement est interdit depuis 1993. Seules trois raisons permettent jusqu'à présent d'y recourir, donnant lieu à environ un millier d'avortements autorisés, alors que probablement 100000 voire plus ont lieu clandestinement. La mise en danger de

la vie de la mère, le viol ou l'inceste, et la malformation de l'embryon sont ces trois raisons. L'Église et les organisations d'extrême droite font pression pour supprimer la possibilité d'avorter pour la dernière raison.

Un projet de loi en ce sens a été déposé au Parlement et retenu. En revanche, un projet de libéralisation de l'avortement a été rejeté, en grande partie à cause de la débandade des élus de l'opposition, qui en janvier dernier se sont abstenus ou ne sont pas venus le voter.

Les manifestations ont donc eu lieu à l'occasion d'une nouvelle étape de l'examen de ce projet restrictif. Les manifestants soulignent justement la barbarie et l'obscurantisme des défenseurs du projet, de l'épiscopat et du gouvernement. C'est sur leur mobilisation que repose l'espoir de construire un avenir qui ne ressemble pas au retour au Moyen Âge.

Nelly Meyer



La Fête de Lutte ouvrière

Samedi 19, dimanche 20 et lundi 21 mai à Presles (Val-d'Oise)

La Fête de Lutte ouvrière se prépare activement, afin que chaque stand, chaque activité artistique, chaque lieu d'expositions, soit fin prêt pour le week-end de la Pentecôte, les 19, 20 et 21

mai. Grâce à l'aide précieuse de nombreux camarades et amis, notre Fête sera, cette année encore, un grand rassemblement populaire, festif et politique du camp des travailleurs. Chacun y trouvera

des activités, des débats, des jeux, des films, correspondant à ses centres d'intérêt. Alors, que tous ceux qui aiment notre Fête le fassent savoir autour d'eux, et elle n'en sera que plus belle.

Les cartes d'entrée, au prix de 12 euros jusqu'au 8 avril, ainsi que les bons d'achat (4 euros pour une valeur de 5 euros) sont disponibles auprès de nos camarades, sur le site de la fête, ou bien par courrier, accompagné d'un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : Lutte ouvrière-la Fête - BP 20029 - 93501 Pantin Cedex - fete.lutte-ouvriere.org

Programme, informations pratiques, commande de cartes et bons : fete.lutte-ouvriere.org

La cité des arts

Découvrir ce qu'il y a à l'intérieur d'une guitare acoustique, assister à un spectacle-conférence sur le théâtre de Molière, à une mini-conférence sur les artistes et la révolution russe, sur le tableau *Guernica* de Picasso ou encore tout savoir

sur la harpe, s'essayer au modelage ou réaliser une carte postale souvenir de la fête. Mais aussi tout savoir sur la mosaïque, écouter du chant lyrique, ou une conférence, avec piano à la clé pour comprendre ce qu'est une fugue de Bach.



Scientifiques et chercheurs

Ils viennent exposer de manière simple et accessible certaines de leurs recherches, et répondre aux questions du public.

- **Christophe Clanet**: les physiciens à l'école des sportifs de haut niveau
- **François Costard**: à la recherche de la vie sur Mars
- **Hervé Dole**: une balade en images dans l'univers
- **Christophe Lavelle**: gastronomie moléculaire, quand

la science se penche sur nos casseroles

- **Jean-Paul Demoule**: autour de la révolution néolithique
- **Michel Kreutzer**: à quoi pensent les animaux? un casse-tête pour les scientifiques
- **Marc-André Selosse**: ces microbes qui construisent les plantes, les animaux et les civilisations
- **Alain Chedotal**: les images

3D du cerveau du fœtus en développement

- **Pascal Depaepe**: l'homme de Néandertal
- **Dominique de Vienne**: des questions à se poser en science: vitalisme, émergence...
- **David Fossé**: les exoplanètes découvertes par milliers hors du système solaire
- **Stéphane Bortzmeyer**: autour de l'informatique

Débats au chapiteau Karl Marx

- **Jean-Jacques Marie (historien)**: Les femmes dans la révolution russe - Les bolcheviks par eux-mêmes
- **Jacques Legall (Lutte ouvrière)**: Quand la révolution ébranlait le monde, la vague révolutionnaire 1917-1923

- **Éliane Viennot (universitaire, militante féministe)**: comment la langue française est devenue un instrument de domination de sexe et de classe.
- **Marie-Laure Dufresne-Castets (avocate) et Pascal Mousy**: Un monde à gagner.

La lutte des classes au tribunal

- **Combat ouvrier**: le scandale sanitaire, social et écologique du chlordécone aux Antilles.
- **Lutte ouvrière**: mai-juin 1968, souvenirs de militants ouvriers